

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 10 JUILLET 2025**

N° 2025-65

L'an deux mil VINGT-CINQ, le DIX du mois de JUILLET, à DIX-HUIT heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte-Marguerite-Sur-Mer en séance publique, sous la présidence de Madame Véronique DEPREUX.

Date de Convocation :

26/06/2025

Etaient présents :

Mesdames Véronique DEPREUX, Christine MOUQUET, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Catherine CORNILLOT, Messieurs Francis LEGROUT, Daniel GUEROUT, Christophe TIRARD, Philippe HERITIER, Philippe BOSQUET, David PETITON.

Date d’Affichage :

26/06/2025

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

Absents excusés :

Monsieur Jean-François DEROIDE

Pouvoirs :

Monsieur Jean-François DEROIDE à Madame Brigitte GAUTHIER-DARCET

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Daniel GUEROUT

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT D’ACHAT CANUT

Dans le cadre de leur engagement à servir aux mieux les intérêts des communes membres, la communauté d’Agglomération envisage d’adhérer à la CANUT (Centrale d’Achat du Numérique et des Telecoms).

Il s’agit d’obtenir des conditions d’achat avantageuses via des accords-cadres adaptés, conformes au Code de la commande publique pour simplifier les achats de matériels, logiciels et services.

L’adhésion est gratuite, un coût unitaire annuel est à régler pour chaque marché mis à disposition. Dieppe-maritime s’engage à prendre en charge le coût des procédures dont elle aura besoin.

Une délibération sera soumise lors du Conseil Communautaire de septembre. Pour les communes intéressées une délibération est nécessaire.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal acceptent à l’unanimité l’adhésion gratuite au Groupement de commande CANUT.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Véronique DEPREUX
Maire




Daniel GUEROUT
Secrétaire de séance

